Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale Ardèche

Dossier de candidature au stage de préparation au D.D.E.E.A.S.
Année scolaire 2019/2020

Dossier à retourner à l'IEN de circonscription avant le 31 janvier 2019, délai de rigueur.

ENGAGEMENT

Je m'engage :
1/ A me présenter aux épreuves de l'examen du diplôme de directeur d'établissements d'éducation adaptée et spécialisée à l'issue de l'année de stage ;
2/ A accepter, à compter de la rentrée scolaire suivant le succès à l'examen, un poste de directeur d'établissements d'éducation adaptée et spécialisée ou de directeur adjoint chargé de section d'éducation spécialisée annexée à un collège, vacant dans l'académie.

A……, le……..……...

Signature :

FICHE INDIVIDUELLE DU CANDIDAT

Académie de : …… D.S.D.E.N. de :……..
Madame / Monsieur (Nom et Prénom) :……
Né(e) le : ……
Etablissement d'exercice :……...
Fonctions :……..
Ancienneté des services au 1er septembre de l'année de l'examen :……..
Ancienneté générale dans l'ASH au 1er septembre de l'année de l'examen :……

▪ Baccalauréat et autres diplômes universitaires :

…….

Dates d'obtention ……

Certificats ou diplômes obtenus au titre de l'adaptation et de l'intégration scolaires :

- CAEI option :…….. Date d'obtention :…….
- CAPSAIS option :…….. Date d'obtention :…….
- CAPA-SH option :…….. Date d'obtention :…….
- CAPPEI :…….. Date d'obtention :…….

Modules d'approfondissement :……..

- Diplôme de psychologie scolaire……. Date d'obtention :……..
- Diplôme d'Etat de psychologie scolaire……. Date d'obtention :……..
- Autres certificats…… Date d'obtention :……..
- ou diplômes professionnels…….. Date d'obtention :……..

Affectations successives du candidat dans un emploi relevant du domaine de l'adaptation et de l'intégration scolaires :

Adresse et nature de l'établissement (1)	Fonction exercée	Période Du……. Au……..……	Durée des services			Observations
			A	M	J	

(1) Ecole primaire : indiquer le handicap des élèves – SEGPA de collège, EREA, IME, EPA, ERPD, CMPP, Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, etc…

Certifié conforme,
Pour la Rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie - directeur académique
des services de l'Education nationale de l'Ardèche

Patrice GROS

AVIS DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT DU CANDIDAT

Pour les personnels en fonction dans un établissement du second degré, deux avis sont à fournir : l'un par le chef d'établissement, l'autre par l'inspecteur compétent.

Cet avis, rédigé et argumenté, portera sur le candidat dans l'exercice de ses fonctions actuelles (présentation du candidat, expression et communication orale et écrite, capacité au travail en équipe, sens de l'initiative et de l'organisation, aptitudes pédagogiques, conscience de sa mission de service public,.., etc).

Date : Signature :